

ment ni la Chambre des communes en employant des expressions peut-être un peu trop fortes.

**M. MacInnis:** Monsieur l'Orateur, je vous assure que je suis très prudent et que je prends soin de m'appuyer sur le compte rendu officiel. Si vous désirez que je cite un cas précis, je le ferai en m'appuyant sur le hansom. Il n'y a pas très longtemps, le premier ministre a excusé l'absence de l'un de ses collaborateurs en disant qu'il était indisposé et devait suivre un traitement médical. Or, le lendemain ce ministre est venu lui-même nous expliquer son absence en déclarant qu'il faisait visiter la Chambre au Shah d'Iran. Qu'on me dise que je suis incapable de prouver mes allégations selon lesquelles nous avons un gouvernement malhonnête qui nous fait des déclarations mensongères et mène actuellement le pays à la ruine. (*Applaudissements*)

Je ne me propose pas de faire, en aucun temps, à la Chambre, des déclarations qui ne puissent être confirmées par des documents, des déclarations qui démontrent que les membres du cabinet actuel se contredisent tous les jours. Je voudrais terminer sur cette note, monsieur l'Orateur... (*Applaudissements*) Je vous remercie, messieurs. Je suis content que vous m'en sachiez gré. Maintenant qu'ils m'ont incité à faire une remarque de plus, je pourrais dire, pour la gouverne des partisans libéraux, que leur discipline n'est pas du tout ce qu'elle paraît être. Il ne s'agit plus de discipline si celle-ci est maintenue au moyen d'une promesse ou d'une menace. Apparemment, comme vient de le démontrer aujourd'hui le parti libéral, on peut arriver à faire observer la discipline en employant divers moyens: la promesse de doubler les pensions des députés ou la menace de leur supprimer certains privilèges, par exemple, la franchise postale et les moyens de transport. Un troupeau de moutons...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le temps de parole du député est expiré. (*Applaudissements*)

**M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek):** Monsieur l'Orateur, je regrette sincèrement de prendre maintenant la parole à ce sujet. Je regrette de devoir traiter une ques-

tion qui n'a pas sa place, actuellement, dans l'ordre des travaux de la Chambre. Par-dessus tout, monsieur l'Orateur, je regrette le traitement infligé par le gouvernement à la constitution du Parlement, comme à la théorie et à la pratique du gouvernement démocratique et parlementaire, en cherchant effrontément à s'accrocher au pouvoir. Obsédés par leurs fonctions et par l'hypothèse arrogante selon laquelle ils ont seuls le droit de gouverner, les membres du gouvernement ont avili le Parlement et dégradé chacun des députés obligés, par leur entêtement, à prendre part à ces travaux. (*Applaudissements*)

Nous l'avons vu cet après-midi. Après leur défaite à la Chambre des communes sur une question essentielle de la politique budgétaire, leur devoir est clair: ils doivent démissionner et ne pas faire de cérémonies. Monsieur l'Orateur, en tant que profane, je soutiens que vous n'auriez jamais dû permettre ou ordonner que la Chambre soit saisie de cette motion dans sa forme actuelle. C'est tout à fait contraire à l'article 35 du Règlement, dont voici un passage:

Nul député ne peut critiquer un vote de la Chambre, sauf pour proposer que ce vote soit rescindé.

Je répète la deuxième partie de la phrase: ... sauf pour proposer que ce vote soit rescindé.

J'ai peine à croire, monsieur l'Orateur, que vous sachiez déjà par le gouvernement qu'il a l'intention de rescinder le vote si la motion est adoptée, ou même si elle est rejetée. Je me demande donc pourquoi vous avez permis que la Chambre soit saisie de cette motion?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je dois signaler au député qu'il est tout à fait irrégulier, et sûrement contraire aux principes les plus fondamentaux de la procédure parlementaire, de commenter ou de blâmer comme il le fait la position de l'Orateur.

● (3.10 p.m.)

**M. McIntosh:** Monsieur l'Orateur, très respectueusement, je vais citer l'article du Règlement, si vous...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je saisis l'argument du député. Il parle de la procédure. Il peut le faire sans y mêler l'Orateur.

**M. McIntosh:** Monsieur l'Orateur, vous êtes la seule autorité que je reconnaisse à la Chambre en ce moment. Vous avez ordonné